



Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale

Édito

Les 64 centres sociaux et 18 espaces de vie sociale du territoire Isérois contribuent à la politique d'Animation de la Vie Sociale (AVS) dont la Caf est cheffe de file.

Les bénévoles et professionnels ayant à cœur le soutien à la consolidation de leur vie locale participent à l'observatoire Senacs afin de donner un éclairage sur ce qui est fait sur les territoires par les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Ainsi, ce fascicule constitue un outil de valorisation et de dialogue sur les enjeux de l'AVS sur les territoires.

En 2025, nous, Caf et FCSI prévoyons d'aller à la rencontre des élus pour soutenir les projets coconstruits avec les habitants. La Caf et la Préfecture de l'Isère sont par ailleurs copilotes de l'axe AVS du Schéma Départemental des Services aux Familles renouvelé le 08 décembre 2023 pour une durée de 4 ans. Les travaux du comité opérationnel AVS rendent compte de l'utilité sociale des structures tout en s'assurant d'une co-responsabilité de l'évolution des réponses aux besoins en termes de cohésion sociale et de consolidation des structures d'AVS. Parmi les solutions envisagées, des pactes de coopération pluri partenariaux et pluriannuels sont en cours de réflexion avec les pilotes des projets sociaux existants.

Au travers de quelques focus et témoignages, nous vous proposons d'observer la qualité et les singularités : de l'accueil inconditionnel et des actions d'éducation populaire relevant des projets sociaux de territoire participant à structurer les actions, toutes thématiques confondues, sur le territoire, de l'aller-vers et des actions coordonnées d'accès aux droits générés par ces équipements pour favoriser l'émancipation et l'autonomie des publics.

Enfin, il est important de souligner le rôle essentiel des bénévoles d'activité, des élus et des professionnels dans le pilotage des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour dynamiser les initiatives citoyennes et les projets familles. L'ambition partagée en lien avec les acteurs locaux est d'aider tout un chacun à développer les capacités à se projeter vers un futur où il fait bon vivre.

Caf de l'Isère et fédération des centres sociaux et socioculturels de l'Isère



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale en Isère	3
Quels atouts pour les territoires ?	4
Portrait des structures	6
→ FOCUS	
L'accès aux droits et au numérique	8
L'accompagnement des initiatives d'habitants	9
Bénévolat et initiatives habitants	10



Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

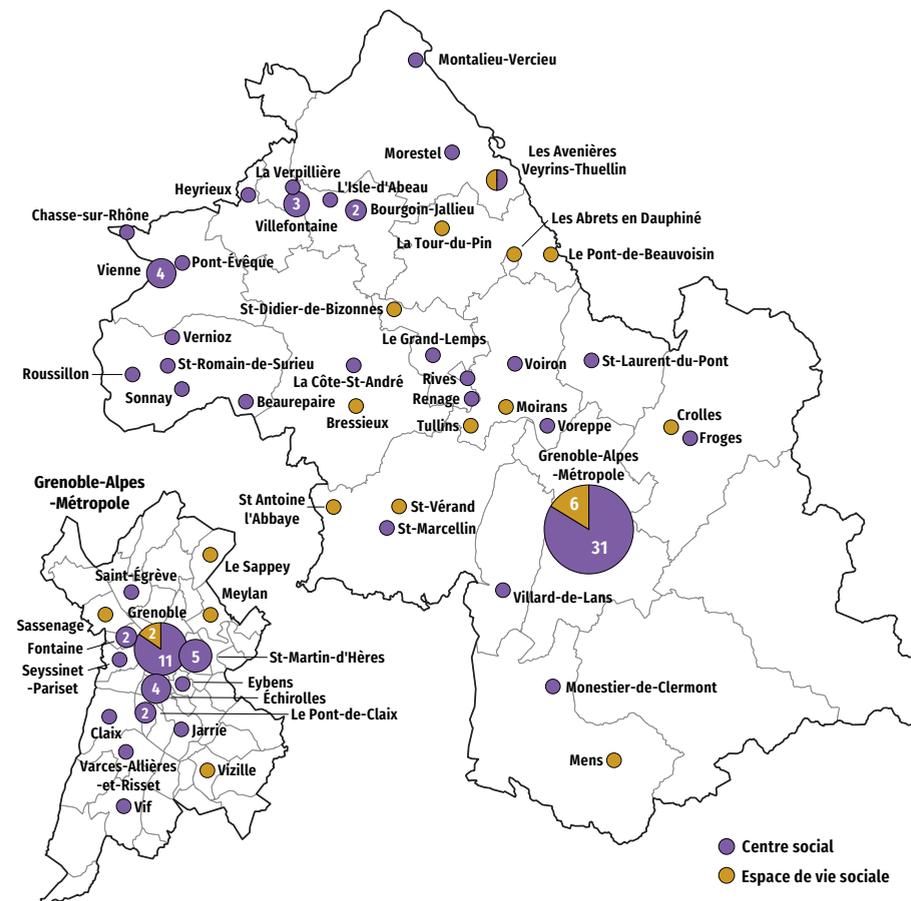
Les structures de l'animation de la vie sociale en Isère



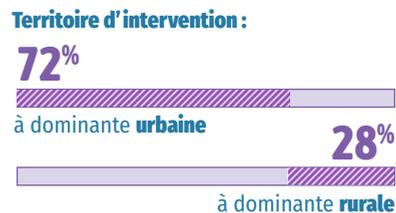
82
structures au total en Isère



197 700
habitants touchés par les centres sociaux

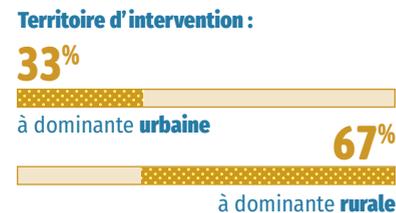


64 centres sociaux agréés par la Caf
→ 63 ont répondu à l'enquête



→ 19% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

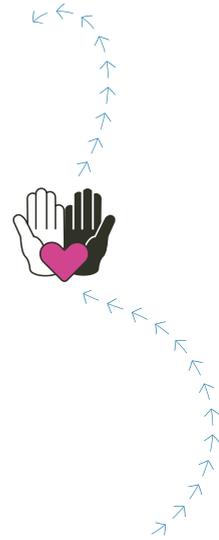
18 espaces de vie sociale agréés par la Caf
→ 18 ont répondu à l'enquête



Quels atouts pour les territoires ?

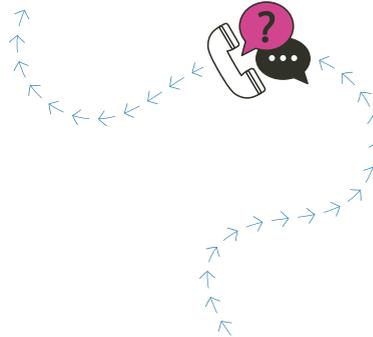
Des lieux conviviaux de rencontres et de mixité sociale et intergénérationnelle

- Des « places de village » qui permettent de faire connaissance avec ses voisins, de lutter contre l'isolement.
- Un accueil « maison » qui met en confiance, où les moments conviviaux rythment le calendrier.
- Des espaces qui soudent et qui rapprochent, qui lissent les tensions.



Des acteurs et partenaires de l'action sociale

- L'ouverture, l'accueil inconditionnel et le non jugement des personnes facilitent la prise de paroles et le débat citoyen.



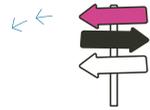
De la réactivité et du sur-mesure pour accompagner les personnes



- Par un accueil inconditionnel, une posture d'écoute active et en partant du vécu des habitants, les centres sociaux et EVS travaillent avec des partenaires locaux afin de dénouer des situations.
- Des compétences métiers de l'animation et du lien social.

Des réponses aux besoins des habitants

- Conseil, soutien, information-orientation, accès au droit, solidarités alimentaires... Les centres sociaux et les EVS sont des plateformes ressources pour résoudre des problèmes du quotidien.



Centres sociaux et espaces de vie sociale, des atouts pour les territoires

De l'accueil et de l'écoute qui favorisent l'expression, la participation et l'implication des personnes sur le territoire

- L'ouverture, l'accueil inconditionnel et le non jugement des personnes facilitent la libération de la parole et le débat.
- La valorisation des compétences de chacun et chacune renforce leur légitimité à participer, à s'exprimer et à agir sur le territoire.



Du maillage vivant sur le territoire

- Animations, évènements, fête de quartiers... des projets mobilisant les ressources des territoires.
- Création d'emplois porteurs de sens sur le territoire.



De la veille sociale partagée

- Par l'écoute, l'aller-vers, les diagnostics sociaux de territoire... des capacités de repérage et de prévention (déscolarisation, violences familiales...) et des contributions pour accompagner des situations difficiles.



Des fabriques à initiatives et à projets qui activent le bénévolat et la citoyenneté

- Des lieux où les personnes peuvent réfléchir, construire des démarches collectives et des projets.
- Des espaces qui favorisent une plus grande mixité dans l'engagement citoyen.



Portrait des structures

→ centres sociaux

Un centre social est avant tout un **espace ouvert à toutes et tous**, favorisant l'inclusion et la mixité sociale. Il repose sur le principe fondamental de **l'aller vers chacun et chacune**, en établissant des liens de proximité et en répondant aux besoins des habitants sur leur territoire. C'est un lieu de vie ancré dans le quotidien, **accessible et proche de tous**.

L'accueil dans les centres sociaux

52 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



34 heures

d'ouverture hebdomadaire de l'accueil en moyenne



Le aller-vers



100%

des structures proposent des actions d'aller-vers

→ 97% dans l'espace public
→ 76% chez des partenaires

11 heures

par semaine sont réalisées par les structures en moyenne

→ 45% du temps dans l'espace public

40 822

personnes concernées par ces actions en 2023

→ 15% de ces personnes ont franchi les portes du centre social suite à ces actions

638

personnes en moyenne par structure



Les actions aller-vers développées par les structures concernées

97%
→ Animation de rue / de proximité (sortie d'école...)

95%
→ Évènements (fête de quartier...)

78%
→ Animation chez un partenaire (établissement scolaire...)

30%
→ Permanence chez un partenaire (France Services, CCAS...)

25%
→ Animation de débat dans l'espace public (porteur de parole, ...)

13%
→ Médiation

2%
→ Maraude et porte-à-porte

Portrait des structures

→ espaces de vie sociale

L'accueil dans les espaces de vie sociale

41 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



25 heures

d'ouverture hebdomadaire de l'accueil en moyenne



Le aller-vers



94%

des structures proposent des actions d'aller-vers

→ 83% dans l'espace public
→ 78% chez des partenaires

4,1 heures

par semaine sont réalisées par les structures en moyenne

→ 56% du temps dans l'espace public

7 701

personnes concernées par ces actions en 2023

453

personnes en moyenne par structure



Les actions aller-vers développées par les structures concernées

94%
→ Animation de rue / de proximité (sortie d'école...)

94%
→ Évènements (fête de quartier...)

76%
→ Animation chez un partenaire (établissement scolaire...)

35%
→ Animation de débat dans l'espace public (porteur de parole, ...)

18%
→ Permanence chez un partenaire (France Services, CCAS...)

6%
→ Maraude et porte-à-porte

12%
→ Autres

L'accès aux droits et au numérique

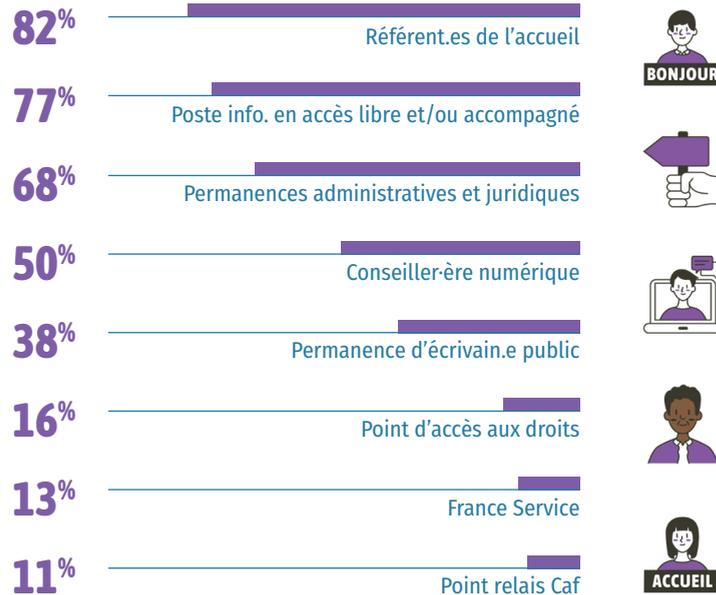
On entend ici par accès aux droits la question des démarches administratives que les personnes veulent réaliser pour accéder à des droits sociaux (dossier retraite, demande de prestations sociales familiales, etc.). Ce motif est très fréquemment le premier qui pousse à passer les portes d'un centre social tant en milieu rural qu'en milieu urbain où les questions de mobilité, d'absence ou de méconnaissance des services et des dispositifs d'accès se posent.



77 900 personnes accompagnées pour des questions d'accès aux droits en 2023

→ 1 370 personnes en moyenne par structure

Les moyens mobilisés



L'accompagnement des initiatives d'habitants

Accompagner les initiatives d'habitants, c'est le cœur de métier d'un centre social et d'un EVS ! Il ne s'agit pas de faire à la place des gens ou de leur dire ce qu'il faut faire, mais d'écouter les habitants sur leurs problèmes du quotidien, leurs colères, leurs rêves aussi et de les accompagner à définir et mettre en œuvre par eux-même une réponse collective, par exemple: créer une association, mettre en place un jardin partagé, un système de transport solidaire, créer une radio locale, proposer une rencontre avec le maire ou le bailleur social pour améliorer la vie du quartier, etc. Et les idées ne manquent pas !



ZOOM Exemple d'initiatives habitants

MJC - EVS à La Tour du Pin : « en 2023, les salariés de la MJC et des partenaires ont rencontré Baptiste, charpentier désireux de faire connaître la cuisson dans un four en terre crue dont il maîtrise la construction. Une dizaine de personnes l'ont rejoint dans cette initiative. Le four a été construit lors d'ateliers participatifs, et grâce à des appels aux dons de matériaux de seconde main. Maintenant, ce four, c'est un vrai espace de rencontre, on cuisine, on mange, on partage... »

Centre social Le Granjou à Gresse-en-Vercors : « un groupe d'habitants s'est réuni avec pour idée de converser en anglais ... parce que ça permet aussi de s'ouvrir au monde ! Le centre social a aidé à la création du flyer pour faire parler de cette idée. Depuis, ce sont plusieurs groupes qui se réunissent autour d'un thé, et plusieurs fois par semaine ! »

Maison des Habitants Champaret à Bourgoin-Jallieu en QPV : un groupe d'habitants s'est constitué au sein du centre social autour d'un projet d'accès à la culture pour tous. En participant à cette action théâtrale à laquelle ils n'ont pas habituellement accès, les habitants ont partagé un projet

commun, ont été valorisés, ont gagné en confiance, se sont sentis grandis et se sont mobilisés pour que cette action perdure. Aujourd'hui, l'action de la MDH s'est arrêtée. Effectivement, les habitants forts de cette action émancipatrice, ont créé une association : le théâtre des voisins. Le projet a été travaillé avec les acteurs sociaux du quartier, ce qui a favorisé le maillage territorial de ce dernier.

Centre social Vallée de Gère à Vienne en QPV : Les actions visant à favoriser l'accès aux droits et aux services proposées permettent aux habitants d'avoir une meilleure connaissance des dispositifs de droit commun, un gain d'autonomie dans la gestion administrative, une élévation du niveau de vie pour celles et ceux ayant accédé à un emploi, une meilleure intégration dans la vie de la cité ! Les habitants sont intégrés à un comité de pilotage garant du suivi du projet social. Le comité d'habitants est partie prenante du projet ; désormais il diffuse lui-même les différentes permanences.

Bénévolat et initiatives habitants

des centres sociaux

La place des habitants, c'est la première préoccupation des centres sociaux et des espaces de vie sociale. Cela se traduit par une implication forte des bénévoles tant pour mettre en œuvre des projets ponctuels que pour faire vivre et gérer ces organisations. Sans l'implication des bénévoles, un centre social ou un espace de vie sociale ne peut exister.



3 900
bénévoles au total impliqués
dans les structures

190 700 heures
de bénévolat
réalisées au total

→ **118,7** ETP au total

62
bénévoles
en moyenne impliqués
dans les structures

→ **1,9** ETP au total

→ **2 980 heures**
de bénévolat en moyenne

14
bénévoles dans les instances
de **gouvernance** et de **pilotage**
en moyenne par structure

→ **0,3** ETP au total

→ **530 heures** de bénévolat
en moyenne

29
bénévoles d'activités **régulières**
en moyenne par structure

→ **1,3** ETP au total

→ **2 130 heures** de bénévolat
en moyenne

24
bénévoles d'activités **ponctuels**
en moyenne par structure

→ **0,2** ETP au total

→ **300 heures** de bénévolat
en moyenne

Répartition des bénévoles :

26% hommes

femmes **74%**

Formation des bénévoles :

54%

→ des structures ont formé
des bénévoles en 2023

370
bénévoles
formés au total

→ **10,4**
bénévoles formés
en moyenne par
structure



Bénévolat et initiatives habitants

des espaces de vie sociale



1 200
bénévoles au total impliqués
dans les structures

47 300 heures
de bénévolat
réalisées au total

→ **29,5** ETP au total

68
bénévoles
en moyenne impliqués
dans les structures

→ **1,6** ETP au total

→ **2 630 heures**
de bénévolat en moyenne

12
bénévoles dans les instances
de **gouvernance** et de **pilotage**
en moyenne par structure

→ **0,4** ETP au total

→ **620 heures** de bénévolat
en moyenne

40
bénévoles d'activités **régulières**
en moyenne par structure

→ **1** ETP au total

→ **1 550 heures** de bénévolat
en moyenne

21
bénévoles d'activités **ponctuels**
en moyenne par structure

→ **0,3** ETP au total

→ **460 heures** de bénévolat
en moyenne

Répartition des bénévoles :

29% hommes

femmes **71%**

COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère**

Conseiller technique cohésion sociale → *Olivier Grandpre*
 olivier.grandpre@caf38.caf.fr

Fédération des centres sociaux de l'Isère

Déléguée Fédérale des Centres Sociaux de l'Isère →
Laëtitia Laurent
 l.laurent.fd38@centres-sociaux.fr

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF
 → *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –
 FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux –
 AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
 → www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page
 Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2024



Système d'Échanges National des Centres Sociaux



→ www.senacs.fr